

RELEVÉ DE DÉCISION

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2020

Questions	Décisions
APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020.	Approuvé
BUDGET PRIMITIF 2020 - DÉCISION MODIFICATIVE N°3.	Adoptée
CONFORTEMENT DE L'OFFRE SPORTIVE PAR LA MISE EN PLACE D'UN COURT DE TENNIS ET D'UN PADEL COUVERTS - > PÔLE TOURISTIQUE VALLÉE DE SAINT-LARY NÉOUVELLE - DEMANDE DE SUBVENTION > DETR - DEMANDE DE SUBVENTION > DSIL - DEMANDE DE SUBVENTION > FNADT - DEMANDE DE SUBVENTION > DEMANDE DE SUBVENTIONS	Adoptée Adoptée Adoptée Adoptée Adoptée
MISE A JOUR TABLEAU VOIRIE COMMUNALE.	Adoptée
SOLIDARITÉ ALPES-MARITIMES.	Adoptée
RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIÉ A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE - SAISON HIVER 2020/2021.	Adoptée
MODALITÉS DE RÉALISATION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES ET COMPLÉMENTAIRES PERSONNEL COMMUNAL.	Adoptée

SAINT-LARY-SOULAN, le 22 octobre 2020

Le Maire,



André MIR